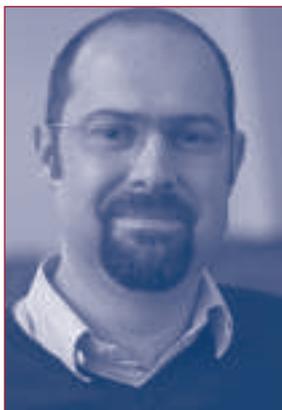


UNE RÉFÉRENCE...



Rarement le Mémo du SNESUP aura fait l'objet de remaniements de cette ampleur. Le travail entrepris par les militants du SNESUP est considérable, à la hauteur des bouleversements subis par l'enseignement supérieur et la recherche ces dernières années.

La dernière livraison, parue en 2006, précédait les ravages de la loi « Libertés et Responsabilités des Universités », le passage des universités aux « Responsabilités et Compétences Élargies », les modifications du décret statutaire des enseignants chercheurs... Depuis, les pressions sur les activités des universitaires, les entraves aux libertés scientifiques et pédagogiques se multiplient, la précarité explose. Elles accroissent l'emprise autoritaire de la tutelle sur la recherche déjà contenue dans le « pacte pour la recherche » (ANR, AERES...).

C'est face à cette mutation du paysage universitaire qu'il faut mesurer les modifications des textes réglementaires dont le mémo se fait le document de référence. Utilisé au-delà des seuls adhérents du SNESUP, réel outil de syndicalisation, il étaye nos batailles pour défendre le service public d'enseignement supérieur et de recherche, dont l'atomisation renvoie nombre de nos interventions vers les établissements et les conseils (CA, CS, CEVU, CTP...) dans lesquels nos élus bataillent pied à pied.

Confrontés à une phase inédite de déréglementation, de bureaucratisation endémique, de creusement des inégalités et de concurrence exacerbée, à laquelle s'ajoute le saccage de la formation des enseignants et du système éducatif dans son ensemble, les personnels sont contraints de colmater les brèches. Les présidents, pièces maîtresses d'un pilotage managérial, ont été dotés de pouvoirs démesurés en matière de recrutements et de gestion des personnels, de désignation des « comités de sélection » ou de veto sur un recrutement...

Catalysée par le Grand Emprunt, la lame de fond qui balaye la communauté universitaire engage une restructuration des formations (IUT, IUFM, licence, master, doctorat, écoles d'ingénieurs...), des laboratoires, des équipes pédagogiques et de recherche... condamnant les universités de proximité, des pans entiers de recherche et de formation, notamment en sciences humaines et sociales, ainsi que l'avenir de milliers d'étudiants.

Au fur et à mesure que l'on tourne les pages de ce nouvel opus, le souffle des puissantes mobilisations de 2009 est perceptible. Les inflexions gouvernementales, les points d'appui pour nos futures batailles pour revenir aux fondements scientifiques et collégiaux de l'université, y trouvent leur place. La lutte contre la modification du statut des enseignants-chercheurs a permis d'obtenir qu'aucune modulation à la hausse ne puisse être imposée. Très menacé en 2009, le CNU, dont le contingent de promotions est maintenu, voit conforté son rôle majeur dans la gestion des enseignants-chercheurs.

Le travail d'élaboration des nombreux chapitres rédigés sur près de deux années, est collectif. Une vingtaine de camarades du SNESUP ont mis beaucoup d'énergie pour l'accouchement de ce nouveau mémo. Mais il en est un, Noël Bernard, sans lequel il n'aurait pu voir le jour et qu'il nous revient de remercier sincèrement.

Bonne lecture !

Bien cordialement.

Stéphane TASSEL

Secrétaire Général du SNESUP-FSU